

Arcueil, le 28 janvier 2022

Opération d'actionnariat salarié « SHARE 2022 »

Aramis Group annonce la mise en place d'une opération d'actionnariat salarié « SHARE 2022 » réservée aux salariés en application des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail. Cette opération, proposée dans quatre pays, vise à associer les collaborateurs du groupe à son développement et à ses performances.

DÉTAILS DE L'OPÉRATION

SOCIÉTÉ ÉMETTRICE

Aramis Group

Cotation : Euronext Paris (France)

Actions ordinaires code ISIN : FR0014003U94

OBJECTIF DE L'OPÉRATION – MOTIFS DE L'OFFRE ET TITRES OFFERTS

Le Conseil d'administration d'Aramis Group, agissant dans le cadre des 18^{ème} et 19^{ème} résolutions de l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires en date du 7 juin 2021, a décidé le 14 septembre 2021 de procéder à une augmentation de capital par émission d'actions réservée aux salariés dans le cadre des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail et L. 225-138-1 du Code de commerce. Le Conseil d'administration d'Aramis Group a arrêté le même jour les principales caractéristiques de l'offre et a délégué au Président-Directeur Général la mise en œuvre du plan.

Le prix de souscription sera fixé par décision du Président-Directeur Général, par application d'une décote de 30 % par rapport au cours de référence.

L'augmentation de capital portera au total sur un maximum de 0,5 % du capital social, soit 414 142 actions, étant précisé que l'opération est réalisée sans droit préférentiel de souscription.

Les actions porteront jouissance courante et seront entièrement assimilées aux actions existantes dès leur émission.

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION

Bénéficiaires de l'offre d'actions réservée aux salariés :

Les bénéficiaires de l'offre sont les salariés des sociétés du périmètre adhérents au plan d'épargne groupe et qui ont au minimum trois mois d'ancienneté, consécutifs ou non, au 21 février 2022, date de clôture de la souscription. Les salariés devront être présents à la date de clôture de la souscription.

Sociétés du périmètre de l'offre :

Le périmètre de l'offre s'étend aux entités françaises (Aramis Group, Aramisauto, The Customer Company, The Remarketing Company) et étrangères du groupe (Belgique, Royaume-Uni et Espagne).

Prix de souscription :

Le prix de souscription sera fixé par le Président-Directeur Général, agissant sur délégation du Conseil d'administration. Il sera égal à la moyenne des cours d'ouverture de l'action Aramis Group sur le marché Euronext Paris durant les vingt jours de Bourse précédant la date de la décision du Président-Directeur Général fixant l'ouverture de la période de souscription, diminuée d'une décote de 30 %.

Modalités de souscription :

Les souscripteurs investissent en actions Aramis Group au prix décoté via la souscription de parts du Fonds commun de placement d'entreprise « FCPE ARAMIS GROUP ».

Toutefois, en Espagne, les actions seront souscrites en direct.

Exercice des droits de vote :

Les droits de vote des porteurs de parts du FCPE ARAMIS GROUP seront exercés aux Assemblées générales d'Aramis Group par le Conseil de surveillance du fonds commun de placement d'entreprise ou directement par les salariés souscripteurs en Espagne.

Indisponibilité :

Conformément à l'article L. 3332-25 du Code du travail, les parts du FCPE ARAMIS GROUP comme les actions Aramis Group souscrites directement seront bloquées pendant une période de cinq années, sauf survenance de l'un des cas de déblocage anticipé prévus à l'article R. 3324-22 du Code du travail et conformément à la réglementation locale applicable.

Plafond de souscription :

Les versements des bénéficiaires de l'offre ne pourront pas excéder le quart de leur rémunération annuelle brute, en application de l'article L. 3332-10 du Code du travail.

CALENDRIER INDICATIF DE L'OPÉRATION

Le calendrier ci-dessous est fourni à titre indicatif et pourrait être modifié en raison d'événements affectant le bon déroulement de l'opération :

Fixation du prix de souscription : 31 janvier 2022

Période de souscription initiale des salariés : du 1^{er} au 21 février 2022 inclus

Augmentation de capital : prévue le 14 mars 2022

COTATION

L'admission des actions Aramis Group aux négociations sur le marché Euronext Paris (Code ISIN FR0014003U94) sera demandée dès la réalisation de l'augmentation de capital.

AVERTISSEMENT POUR L'INTERNATIONAL

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ou une sollicitation pour l'achat d'actions Aramis Group. L'offre d'actions Aramis Group réservée aux salariés sera mise en place dans les seuls pays où une telle offre a fait l'objet d'un enregistrement auprès des autorités locales compétentes et/ou à la suite de l'approbation d'un prospectus par les autorités locales compétentes, ou dans le cadre d'une exemption à l'obligation d'établir un prospectus ou de procéder à un enregistrement de l'offre. En particulier, les actions n'ont pas été et ne seront pas enregistrées conformément au Securities Act des Etats-Unis d'Amérique de 1933. Plus généralement, l'offre sera uniquement réalisée dans les pays où toutes les procédures d'enregistrements et/ou les notifications requises auront été effectuées et les autorisations auront été obtenues. Le présent communiqué n'est pas destiné, et des copies de celui-ci ne devraient donc pas être envoyées, aux pays dans lesquels un tel prospectus n'aurait pas été approuvé ou une telle exemption ne serait pas disponible ou dans lesquels toutes les procédures d'enregistrements et/ou de notifications requises n'auraient pas encore été effectuées ou les autorisations n'auraient pas été obtenues.

CONTACT SALARIÉS

Pour toute question relative à la présente offre, les bénéficiaires pourront s'adresser à leur contact indiqué dans la documentation mise à disposition des salariés.

À propos d'Aramis Group

Aramis Group est un leader européen de la vente en ligne de voitures d'occasion aux particuliers et réunit quatre marques : Aramisauto, Cardoen, Clicars et CarSupermarket, respectivement en France, en Belgique, en Espagne et au Royaume-Uni. Le Groupe transforme le marché de la vente de véhicules d'occasion et place la technologie digitale au service de la satisfaction du client avec un modèle économique verticalement intégré. Sur l'ensemble de l'exercice 2021, en données pro forma, Aramis Group a généré un chiffre d'affaires de 1,36 milliard d'euros, vendu plus de 80 000 véhicules B2C et enregistré plus de 73 millions de visites sur ses sites Internet. A fin septembre 2021, le Groupe compte 1 800 collaborateurs, un réseau de 61 agences et trois sites industriels de reconditionnement. Aramis Group est coté sur le compartiment A du marché réglementé d'Euronext Paris (Ticker : ARAMI – ISIN : FR0014003U94). Pour plus d'informations : www.aramis.group

Contact Investisseurs

Alexandre Leroy
Directeur des relations investisseurs
alexandre.leroy@aramis.group
+33 (0)6 58 80 50 24

Contacts presse

Brunswick
aramisgroup@brunswickgroup.com
Hugues Boëton +33 (0)6 79 99 27 15
Alexia Gachet +33 (0)6 33 06 55 93